



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2019-015

PUBLIÉ LE 7 FÉVRIER 2019

Sommaire

PREF-DSRHM

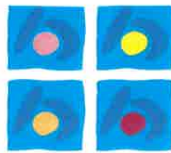
32-2019-02-05-003 - KM_C458-20190205145821 (2 pages)

Page 3

PREF-DSRHM

32-2019-02-05-003

KM_C458-20190205145821



CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE

Etablissement Public Social et Médico-Social

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES **D'UN POSTE DE MONITEUR-TRICE EDUCATEUR-TRICE**

VU le code de l'action sociale et des familles et en particulier l'article L 315.17 ayant trait aux attributions du Directeur ;

VU la Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière ;

VU le Décret n°2014-99 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière ;

VU le tableau des effectifs ;

Vu la publication de cette vacance de poste sur l'espace emploi du site de l'ARS Midi-Pyrénées, en date 3 janvier 2019, restée infructueuse ;

Le CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE de Saint-Clar (32380) organise un concours sur titres pour le recrutement d'1 MONITEUR-TRICE EDUCATEUR-TRICE

Peut-être candidate, toute personne :

- possédant la nationalité française ou ressortissante des états membres de la Communauté Européenne,
- jouissant de ses droits civiques,
- dont les mentions portées au B2 du Casier Judiciaire ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- en position régulière au regard du code du service national,
- titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur ou titulaire d'un diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n°2017-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadre d'emplois de la fonction publique.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès de Monsieur le Directeur du CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE – Avenue du Général de Gaulle – BP 5 - 32380 SAINT-CLAR.

Ce dossier comprendra :

- 1/ une demande d'admission à concourir établie sur papier libre,
- 2/ un curriculum vitae détaillé mentionnant les actions de formations suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi,
- 3/ une copie du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur,
- 4/ une copie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne,
- 5/ une demande d'extrait du casier judiciaire (B2),
- 6/ le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national.



Avenue du Général de Gaulle – BP 5 - 32380 SAINT-CLAR - Tél : 05 62 66 40 13 - Fax : 05 62 66 33 63
E-mail : contact@cantoloup-lavallee.fr - www.cantoloup-lavallee.fr



La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 mars 2019.

La date du concours sera fixée ultérieurement.

Fait à SAINT-CLAR, le 05/02/2019

Pour le Directeur,

Le Directeur-Adjoint
Jean-Marc INISAN

